

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT

--:--:--:--

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail \* Démocratie \* Paix

--:--:--:--

DECRET N° 87/799 DU 30/12/87,

portant nomination de Monsieur NGANTSELE  
Martin en qualité de Secrétaire Général  
au Commerce.

--:--:--:--

LE PRESIDENT DU ~~COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS~~  
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 076/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification  
de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984, portant modification de cer-  
taines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u le décret n° 82/251 du 24 Mars 1982, portant organisation  
et attributions du Ministère du Commerce ;

(/u le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982, fixant les indemnités  
de fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

(/u le décret n° 84/856 du 8 Août 1984, portant nomination du  
Premier Ministre ;

(/u le décret n° 87/481 du 20 Août 1987, portant nomination des  
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 87/482 du 20 Août 1987, portant organisation des  
intérim ~~des~~ Membres du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu.

D E C R E T E :

Article 1er. - Monsieur NGANTSELE (Martin), Administrateur des SAF de 6<sup>e</sup>  
échelon, est nommé Secrétaire Général au Commerce.

Article 2. - L'intéressé percevra les indemnités de fonctions prévues  
par le décret n° 82/595 susvisé.

.../...

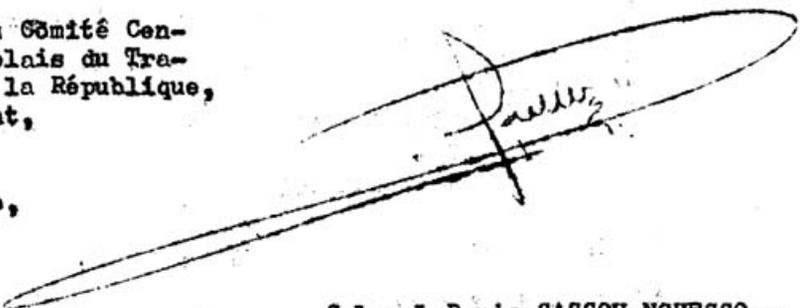
Article 3. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 30 DECEMBRE 1967

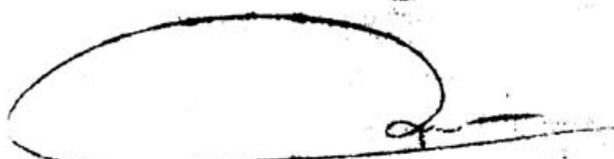
Par Le Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République, Chef du Gouvernement,

Le Premier Ministre,



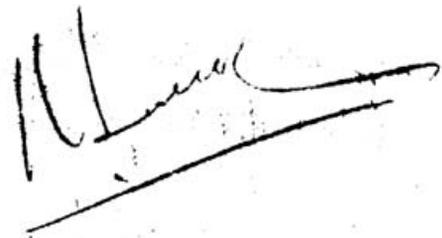
Colonel Denis SASSOU NGUESSO.

Le Ministre du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises,



Ange Edouard POUNGUI.

Le Ministre du Plan et des Finances,

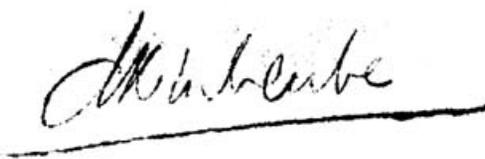


Alphonse POATY SOUHLATY.

Le Ministre du Travail, de la Sécurité Sociale et de la Justice, Garde des Sceaux,



Pierre MOUSSA.



Commandant Dieudonné KIMBEMBE.

